

## É D I T O

C'est toujours avec autant de plaisir que je vous adresse aujourd'hui cette édition du flash actions afin de partager avec vous l'avancement de nos actions en cours mais également mon engagement continu en faveur de notre territoire.

Depuis le début de mon mandat, j'ai mis l'accent sur la consolidation de nos compétences et projets structurants, comme en témoignent ici l'installation de notre école intercommunale de musique et de danse dans les tout nouveaux locaux de la maison Bécaud, ou encore les travaux de la base nautique ainsi que ceux de l'extension de la déchèterie de Matard...

J'ai mis la même appétence dans les dynamiques qui animent et illustrent notre force communautaire : la culture et le tourisme se renforcent avec de nouveaux partenariats..., le château de la Roche qui poursuit une saison des plus remarquable. L'environnement n'est pas de reste avec notre 3<sup>ème</sup> nouvelle campagne de plantation et une autre journée thématique à destination des agriculteurs du territoire, enfin la réflexion autour de l'optimisation de nos chemins de randonnées est en bonne voie...

Quant au soutien des acteurs et des projets économiques, il se poursuit à travers nos applications en ligne que ce soit le click and collect ou l'appli mobile CoPLER,

qui n'ont de cesse de se développer, ou encore à notre nouvelle candidature au programme « Territoire d'industrie » qui rendra notre territoire prioritaire sur des lignes de financement.

Cependant, je ne peux ignorer les défis qui restent à relever. La lutte contre le changement climatique est un combat de longue haleine qui nécessitera une coopération sans précédent.



C'est pourquoi nous avons choisi de nous engager sur les 6 ans à venir dans un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) avec en surcroît, la prise en compte dans son élaboration du SCoT et l'intégration des dispositions relatives à l'urbanisme (mobilités, consommation d'espace...).

Parallèlement à cela, j'ai estimé que ces trois ans passés ensemble méritaient d'être évalués, afin d'établir un bilan intermédiaire. C'est dans ce sens que j'ai souhaité mettre en place des rencontres d'échange sur les 4 polarités que sont les communes de Régný, Neulise, Saint-Just-la-Pendue et Saint-Symphorien-de-Lay dès la fin novembre (cf. dates en fin de document).

Très bonne lecture à tous,

Le président,  
Jean-Paul Capitan.

## S O M M A I R E

|  |   |    |   |  |    |
|--|---|----|---|--|----|
|    | Travaux Maison Becaud : dernière ligne droite. . . . .                                  | 3  |   | Dernière ligne droite pour les travaux de la Base nautique . . . . . | 11 |
|    | Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables. . . . .                                | 4  |   | 6 entreprises locales vont ouvrir leurs portes . . . . .             | 11 |
|  | Plan Climat Air Énergie Territorial. . . . .  | 5  |   | Une saison exceptionnelle au Château de la Roche. . . . .            | 12 |
|    | Démarche centres-bourgs - Appel à candidature . . . . .                                 | 6  |   | Click and Collect de produits locaux : des nouvelles . . . . .       | 12 |
|  | Nouvelle campagne de plantation 2023/2024. . . . .                                      | 7  |  | Point sur les recrutements . . . . .                                 | 13 |
|  | Une nouvelle journée sur la haie. . . . .   | 8  |   | RIFSEEP. . . . .   | 13 |
|  | Groupe de travail sur les chemins de randonnée . . . . .                                | 8  |  | Ouverture de l'EIMD à la Maison Bécaud . . . . .                     | 14 |
|  | Inauguration de l'extension de la déchèterie . . . . .                                  | 9  |   | ADAJEP. . . . .  | 14 |
|  | La CoPLER sollicitée pour son retour d'expérience dans le domaine des déchets . . . . . | 9  |  | Quartiers d'été 2023 . . . . .                                       | 15 |
|  | Journée du Troc et du Réemploi. . . . .   | 9  |   | Un avant-goût de la saison culturelle                                | 16 |
|  | Inventaire des ZAE . . . . .  | 10 |  | Terre Buissonnière . . . . .   | 16 |
|  | Une nouvelle candidature au programme "Territoire d'industrie" . . . . .                | 10 |   | CoPLER App . . . . .   | 17 |
|  | Étude sur la mobilité domicile-travail . . . . .  | 10 |  | Focus Roannaise de l'eau . . . . .                                   | 18 |
|  |   |    |   | Agenda. . . . .  | 19 |

> Travaux Maison Bécaud : dernière ligne droite



Les travaux d'aménagement intérieur de la Maison Bécaud touchent à leur fin. Depuis le 25 septembre, l'EIMD a pris ses nouveaux quartiers au 1<sup>er</sup> et second étage avec un accès provisoire par le «click and collect» de nos producteurs locaux» (vers l'Échoppe). Depuis le 29 septembre, c'est au tour du cybercentre d'accueillir les animations du conseiller numérique.

Reste enfin à finaliser au rez de chaussée, l'accueil et les bureaux de permanence et l'espace France Services, ainsi que l'équipement visio et audio de la grande salle de réunions. Plusieurs phases de déménagement vont encore être nécessaires afin de ne pas perturber le fonctionnement actuel des services.

Pour une ouverture et installation définitives d'ici fin du mois (sauf salle du conseil).



Salle d'ensemble



Cybercentre



Cybercentre

Il faut remercier le maître d'œuvre (Équilibre Architectes) et les artisans pour avoir fait en sorte que la livraison se fasse plus tôt que prévu initialement, notamment pour l'EIMD.

## > Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables



Chaque commune de la CoPLER doit transmettre au Préfet, d'ici le 31 décembre 2023, les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) sur les 6 thématiques que sont la géothermie, le photovoltaïque, le solaire thermique/biomasse, l'éolien, les réseaux de chaleur et les méthaniseurs/biogaz.

Ces zonages ne doivent pas intégrer les zones agricoles et naturelles car c'est la chambre

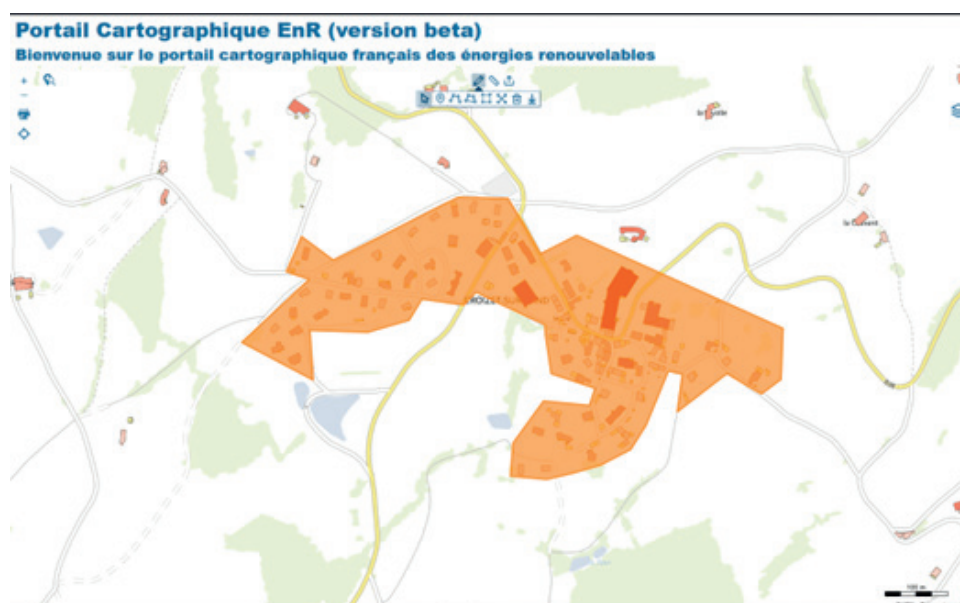
d'agriculture qui est missionnée pour définir les éventuels secteurs qui pourront accueillir des Énergies Renouvelables (EnR).

Un kit de cartes vierges de votre commune a été fourni à vos représentants lors du séminaire PCAET du 26 septembre afin de définir les différentes zones d'accélération.

### Afin d'avoir une méthode de travail commune aux 16 communes, il a été proposé le calendrier de travail suivant :

- 1- Octobre : Élaboration des 6 cartes (1<sup>ère</sup> version ) par les communes. 1 carte par thématique.
- 2- 16 novembre : mise en commun des cartes à la CoPLER, analyse et harmonisation.
- 3- Elaboration des 6 cartes par les communes (2<sup>ème</sup> version).
- 4- Concertation avec le public par chaque commune. Les modalités d'association du public par les communes sont laissées libres par la loi Climat et Résilience.
- 5- Elaboration des 6 cartes par les communes (3<sup>ème</sup> version).
- 6- Décembre 2023 : délibération d'approbation des 6 cartes + dépôt des cartes sur le portail national : <https://macarte.ign.fr/carte/W3Cf8x/Portail-Cartographique-EnR>

Pour illustration, exemple de carte à produire :





## > Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Les collectivités locales ont un rôle à jouer important pour amorcer la transition énergétique sur leur territoire, tant sur le volet énergétique que climatique.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités de se saisir des enjeux de transition énergétique et écologique, et d'initier une dynamique locale sur ces sujets.

La CC du Pays entre Loire Et Rhône a validé son engagement dans cette démarche lors du conseil communautaire du 19 janvier 2023, en partenariat avec l'ALEC42 et du SIEL-TE Loire. L'ensemble des communes a été invité à 4 séminaires qui ont permis de dresser le diagnostic de la CoPLER, puis d'élaborer une stratégie territoriale et enfin un plan d'actions opérationnel, lequel sera ensuite mis en œuvre pour une durée de 6 ans.

### Les élus réunis ont décidé de concentrer les efforts sur les thématiques suivantes :

- Rénovation énergétique du résidentiel et du tertiaire public
- Photovoltaïque sur patrimoine public (toiture, au sol, ombrières) et privé
- Développement des énergies renouvelables thermiques
- Qualité de l'air
- Mobilité active (cyclable + piétonne)
- Adaptation au changement climatique
- Biodiversité



## > Démarche centre-bourgs - Appel à candidature

La CoPLER relance son appel à candidature auprès des communes de Chirassimont, Cordelle, Croizet-sur-Gand, Lay, Machézal, Neaux, St-Priest-la-Roche et Vendranges pour les accompagner dans la réalisation d'un plan guide, outil indispensable pour établir votre projet urbain de centre-bourg.

Comme précédemment, 4 communes seront accompagnées en 2024 puis les 4 dernières le seront en 2025.

### L'accompagnement se décompose de la manière suivante :

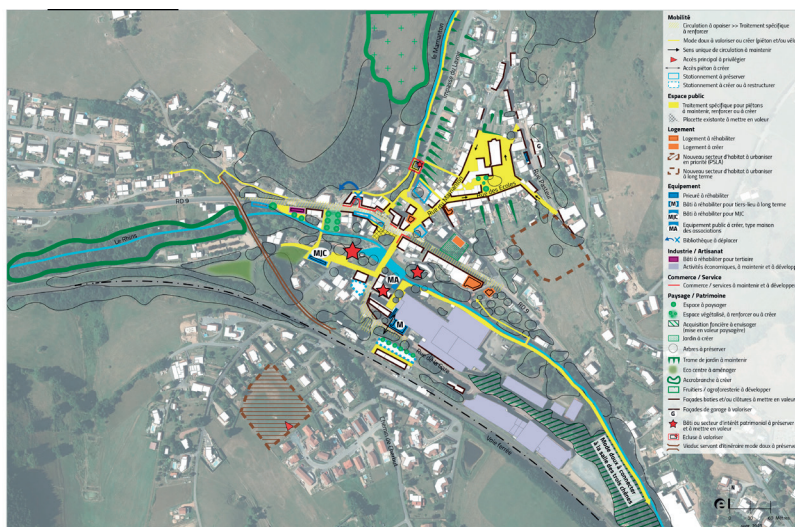
- > Réalisation d'un diagnostic par commune ;
- > Plusieurs ateliers réalisés avec les élus des communes :
  - > Visite de terrain et définition des enjeux ;
  - > Réalisation de scénarii contrastés afin de définir les actions à réaliser ;
  - > Priorisation des actions, élaboration du calendrier et définition d'un îlot prioritaire à faire chiffrer ;
- > Réalisation d'un plan guide (cf illustration) ;
- > Création de fiches actions ;
- > Réalisation d'une délibération d'adoption du projet global.

Merci aux communes volontaires intégrant la « Démarche Centre-Bourg » en 2024 de se manifester **avant le 08 décembre** auprès de **Justine MOLLEN**, [petites-villes-demain@copler.fr](mailto:petites-villes-demain@copler.fr) ou **06 27 12 38 54**.

En 2023, les communes de Fourneaux, Pradines, Saint-Cyr-de-Favières (pour l'Hôpital-sur-Rhins) et Saint-Victor-sur-Rhins ont été accompagnées, par la CoPLER en lien avec l'agence d'urbanisme Epures.

### La réalisation d'un plan guide dans le cadre de la « Démarche Centre-Bourg » permet de :

- > Redynamiser le bourg de votre commune ;
- > Avoir une vision à long terme de tous vos projets ;
- > Avoir une cohérence de l'ensemble des projets en cours et à venir au sein de la commune ;
- > Avoir un chiffrage des projets à venir et un accompagnement à la recherche de financeurs ;
- > Bénéficier de fiches actions pour répondre rapidement aux appels à projets.



Plan guide de Saint-Victor-sur-Rhins

## > Nouvelle campagne de plantation 2023/2024



De nouveau lauréate du Fond pour l'Arbre, la CoPLER entame sa troisième campagne de plantation. Les communes qui souhaitent s'engager sur des plantations peuvent encore nous faire part de leur projet avant **le 20 Octobre 2023**.

### Quelques idées de plantations pour vos communes :

- Haie brise-vent, brise-neige, haie d'ombrage
- Haie paysagère (par exemple le long de sentiers)
- Haie fruitière, haie mellifère pour les abeilles...
- Haie de camouflage (zone d'activité, bâtiment agricole...)
- Bosquets d'ombrages
- Plantation avec les écoles (parrainage un enfant /un arbre)

> **Prix des plants (déduction faite de la subvention) : 0,85 TTC l'unité**

> **Protection anti-gibier (facultative) : piquet bois 1,02 € TTC + filet de protection 1.21€ TTC**

Pour une haie : compter 1 plant tous les mètres pour une haie simple ou 1 plant tous les 50 cm en quinconce pour une haie double. Un paillage biodégradable est à prévoir.

La CoPLER vous accompagne pour la définition de vos séquences de plantations, le choix des essences adaptées au site. Pour la partie chantier de plantation, vous pouvez faire appel aux équipes environnement dans le cadre de la mutualisation.

## VERGERS COMMUNAUX

Si plusieurs communes sont intéressées, nous proposons aussi d'organiser une commande groupée d'arbres fruitiers auprès de pépinières spécialisées.



Plantation de 2 ans à St-Symphorien-de-Lay

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :  
[ajammes@copler.fr](mailto:ajammes@copler.fr)  
 06 22 00 60 82



## > Une nouvelle journée sur la haie à destination des agriculteurs, élus et agents du territoire

En continuité de la journée sur la haie du 8 Novembre 2022, nous proposons une nouvelle journée technique autour de la question de l'arbre et de la haie le **6 Novembre 2023**. Cette journée est ouverte aux agriculteurs, aux agents de vos communes en charge de l'entretien ainsi qu'aux élus.

### AU PROGRAMME

- > Intervention de M. Debrosse de la chambre d'agriculture
- > Retour d'expérience de Mickael Machabert sur sa gestion des haies, éleveur laitier sur la commune de St Martin Lestra
- > Intervention de Mathys Aubry, technicien environnement à la Fédération de Chasse 42.



## > Groupe de travail sur les chemins de randonnée

Le groupe de travail sur les chemins de randonnée s'est réuni le 5 octobre, pour un premier bilan suite à l'état des lieux et la cartographie numérique du réseau par la société Proxigis. Les résultats de l'enquête réalisée au printemps auprès des usagers ont également permis de mieux cerner les attentes des habitants à ce sujet.



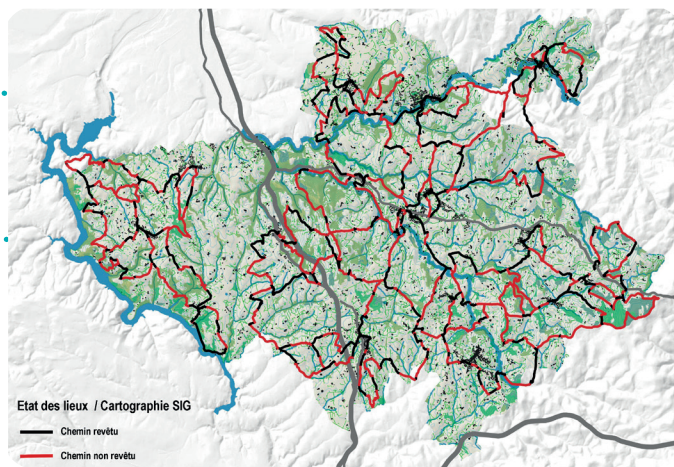
Alignement de chênes tortueux à mettre en valeur sur le sentier n°22, à Régnv

Quinze communes étaient représentées par des référents et les pistes d'optimisation des chemins ont été définies afin que les améliorations puissent être proposées durant l'année 2024. Pour cela, des groupes de travail par secteur regroupant plusieurs communes vont



Démonstration de technique de taille lors de la journée du 8/11/2022

Merci de vous inscrire avant le **20 octobre 2023** par mail : [ajammes@copler.fr](mailto:ajammes@copler.fr) - 06 22 00 60 82



Etat des lieux des revêtements et des circuits / Cartographie SIG © Proxigis

être constitués et seront composés d'élus communaux et d'agents CoPLER.

Plusieurs axes de travail ont été retenus comme prioritaires : réalisation d'une carte globale des mobilités, normalisation du balisage et constitution d'un réseau secondaire pour favoriser la mobilité douce, mise en valeur des cœurs de village, réalisation d'une grande traversée du territoire, travaux de rénovation des chemins dégradés et établissement d'une convention entre la CoPLER et les communes pour clarifier la répartition des rôles et réglementer les usages des chemins.



## > Inauguration de l'extension de la déchèterie de Matarad

Le **25 novembre à 11h30** sera inaugurée l'extension de la déchèterie de Matarad. L'atelier réalisé a pour vocation de poursuivre le développement du réemploi et permet également aux agents de réaliser des travaux annexes, comme la fabrication des composteurs collectifs.

L'inauguration est ouverte à tous, élus et habitants, sous réserve de confirmer votre venue à l'adresse [dechets@copler.fr](mailto:dechets@copler.fr)



## > La CoPLER invitée à un séminaire national à Toulon pour son exemple !

Après avoir été sollicitée par l'ADEME, puis le réseau ASCOMADE (association de collectivités de l'est de la France), c'est pour l'association AMORCE (qui regroupe 1000 adhérents, soit les 2/3 des collectivités françaises) que **la CoPLER interviendra le 20 octobre prochain**, aux côtés de Grenoble Alpes Métropole et du syndicat 3RD'Anjou.

À l'occasion du 37<sup>ème</sup> congrès de l'association qui se déroulera à Toulon, la CoPLER présentera les différentes évolutions de son service depuis 2020 (changement de mode de collecte, extension des consignes de tri, mise en place du tri à la source des biodéchets et nouvelles filières de déchèteries). L'objectif sera d'analyser l'impact de ces changements sur les performances et le coût du service.

## > Journée du Troc et du Réemploi

À l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, la journée du Troc se déroulera le **dimanche 26 novembre 2023** à la nouvelle salle des fêtes de Saint-Victor-sur-Rhins (ZI du Moulin Blanc). Elle sera organisée en partenariat avec la COR, Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien. Chacun pourra y troquer tous types d'objets (petit mobilier, livres, habits, décoration, DVD, ...) et profiter de spectacles sur la thématique du réemploi et du recyclage.

Le stock d'objets restants sera intégralement remis à l'association Emmaüs.



Le service déchets recherche également des bénévoles pour l'accueil du public lors de cet événement. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse [dechets@copler.fr](mailto:dechets@copler.fr)

L'édition précédente avait attiré 350 personnes et plus de 800 kg d'objets en tous genres avaient été troqués.

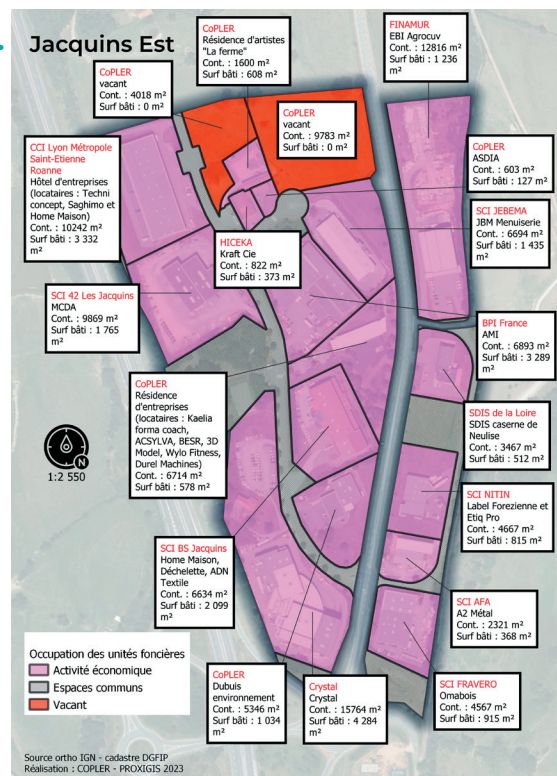
## > Inventaire des ZAE

La loi Climat et Résilience rend obligatoire la réalisation d'un inventaire des zones d'activités économiques par les EPCI.

C'est chose faite à la CoPLER puisque le conseil communautaire vient d'approuver cet inventaire réalisé par le service économie, à partir de sa connaissance de terrain, des données cadastrales, de la base de données des locaux vacants, de l'observatoire des déclarations d'intention d'aliéner et parfois avec l'appui des communes concernées.

### 5 ZAE existantes et 1 ZAE en projet ont ainsi été inventoriées :

- > Le Parc d'activités des Jacquins à Neulise : secteurs Est et Ouest
- > La ZA Lafayette à Saint-Symphorien-de-Lay : secteurs, artisanal et commercial
- > La ZA La Plagne à Saint-Cyr de-Favières
- > La ZA Le moulin Blanc à Saint Victor-sur-Rhins
- > La ZA Le Forestier à Régný
- > Le Site Jalla à Régný.



## > Une nouvelle candidature au programme « Territoires d'industrie »

Cinq ans après la création des « Territoires d'industrie », l'État a lancé avant l'été un nouvel appel à projets pour la période 2023-2027.

Sur les 6 intercommunalités précédemment réunies au sein du grand ensemble « Roanne Tarare », seuls les 3 EPCI ligériens (CoPLER, Roannais Agglomération et Charlieu Belmont Communauté) ont souhaité poursuivre la démarche. Afin d'atteindre la taille critique plébiscitée par le dispositif, il a été proposé de se rapprocher de Forez Est qui a répondu

positivement à cette sollicitation. Une candidature a donc été déposée à 4, sous l'appellation « Roanne A89 » et sous la coordination de Roannais Agglomération. La sélection sera connue avant la fin de l'année.

Pour rappel, la reconnaissance « Territoires d'industrie » permet un fléchage prioritaire sur des appels à projets ou lignes de financement, pouvant être mobilisés par les collectivités ou entreprises selon les cas.





## Étude sur la mobilité domicile-travail

De mars à août 2023, la CoPLER a conduit en interne sous le pilotage de Teddy Mayoud, stagiaire en Master 2, une étude auprès des entreprises et salariés en vue de faciliter les déplacements domicile-travail sur le territoire. 50% des employeurs et 37% des salariés interrogés ont répondu, attestant de la préoccupation grandissante sur ce sujet dans le contexte inflationniste et de tension sur le marché de l'emploi.

Parmi les préconisations découlant de ce travail pour sortir de l'usage de la voiture individuelle, on peut citer la mise en place d'une ligne de transport en commun sur la N7, l'incitation au covoiturage inter-entreprises et à plus long terme l'autopartage.

Ces résultats seront prochainement partagés avec les entreprises et actifs du territoire.

## > Dernière ligne droite pour les travaux de la Base nautique

Le chantier de développement du futur « Centre de préparation aux JO 2024 » entre dans sa phase finale. La réception des travaux est prévue à la fin du mois pour accueillir ensuite en novembre les équipements de musculation.



## > 6 entreprises locales vont ouvrir leurs portes

Nous vous l'avions annoncé, mais c'est officiel, 6 entreprises du territoire participeront aux prochaines « **Journées portes ouvertes entreprises** » organisées par la CCI du 13 au 24 novembre : Favrichon et Vignon, MSI, Crystal, Kraft Cie, Rheinzink France et Romer. Dans un contexte de tension sur le marché de l'emploi industriel, cet évènement s'adresse aux

scolaires et demandeurs d'emplois pour leur permettre de découvrir les coulisses de nombreux métiers souvent méconnus ou mal connus et in fine leur donner envie. Les inscriptions se font uniquement de manière groupée par le biais de nos partenaires (établissements scolaires, pôle emploi...).



> Une saison 2023 qui s'annonce exceptionnelle au Château de la Roche



© Guillaume MASSERON

Le Château confirme cette année son attractivité touristique avec une hausse de fréquentation importante, déjà amorcée en 2022.

En effet, sur la période d'avril à août 2023, le Château a accueilli 16500 personnes, soit 3000 personnes de plus que l'année précédente sur la même période.

Sur ces visiteurs 25% de ligériens, 65% autres départements et 10% d'étrangers.

Le Château confirme donc son rôle de site emblématique du département.

La saison 2023 n'est pas terminée et continue avec les vacances de la Toussaint et nos Animations Halloween... à suivre donc !


> Click and Collect de produits locaux : des nouvelles !

4 mois après son lancement, de plus en plus de produits sont disponibles sur le site de click and collect : [www.nosproduitslocaux-copler.fr](http://www.nosproduitslocaux-copler.fr), pour le plus grand plaisir des clients, et même on peut commencer à le dire : de certains habitués !

Les retours sur le service sont très positifs : il simplifie les courses !

Trois annonces et une demande pour vous :

 **> POINT DE COLLECTE de L'HOPITAL-SUR-RHINS :** Les consignes réfrigérées, où seront stockées les commandes du jeudi après-midi au samedi matin pour un retrait libre, seront mises en fonction début novembre. Elles seront juste à côté du Fablab Chantier libre et de l'aire de covoiturage (ancienne Gare).

 **> COLIS DE NOEL :** Les producteurs ont mis en place une offre de colis de Noël, à destination des entreprises (pour leur clients, fournisseurs, ...) et des collectivités.

Un panier à 30€, un à 60€ et la possibilité de le personnaliser. Ces paniers (et d'autres) seront aussi disponibles en vente sur le site pour les fêtes de Noël...

 **> SOUTIEN ET BOUCHE A OREILLE :** Enfin, les producteurs sont prêts à satisfaire encore plus de clients et recevoir encore plus de commandes. Alors n'hésitez pas à tester le service, à en parler autour de vous, à relayer les infos sur vos supports communaux (illiwap...) et à suivre les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

**+ d'infos :**  
[contact.nplc@gmail.com](mailto:contact.nplc@gmail.com) - page FB & Instagram







## > Point sur les recrutements

Dans le cadre de la réorganisation des services, la CoPLER finalise ses recrutements.

> Ainsi, Stéphanie BARBERET est arrivée le 18 septembre 2023 au Pôle Ressources sur le poste de Chargée des Instances ; elle assistera la DGA pour la gestion des instances décisionnelles et viendra en appui administratif des comités de directions. (DGS + DGA)\*.



\*DGS : Direction Générale des Services  
DGA : Directeur.ices Général Adjoint

> Sylvain GOUTALAND, Responsable de l'École Intercommunale de Musique et de Danse (EIMD) est arrivé au 22 septembre 2023. Aux côtés d'Emilie SUC, DGA Vie Locale, il aura en charge l'ensemble de l'équipe enseignante ainsi que la coordination et la mise en place des projets culturels de l'EIMD.



Nous leur souhaitons la bienvenue !

## > RIFSEEP 2024 : Proposition validée à l'unanimité

Dans le cadre de la réorganisation des services, l'Exécutif a souhaité procéder à la refonte du régime indemnitaire existant. Ainsi, le RIFSSEP (Régime Indemnitaire de Fonction de Sujétions, Expertise et d'Expérience Professionnelle) a été validé, à l'unanimité, en Conseil Communautaire du 28 septembre dernier.

Il sera applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024 avec une indemnité mensuelle réévaluée pour les postes ayant davantage de responsabilités et une prime de fin d'année pour l'ensemble des agents, basée sur la manière de servir et l'engagement de l'agent.

> Ouverture de l'École Intercommunale de Musique et de Danse à la Maison Bécaud

Le 25 septembre, le dernier étage de la Maison Bécaud a brillé d'un nouvel éclat : l'EIMD a ouvert ses portes. Cette réalisation est le fruit d'une collaboration assidue entre artisans locaux et services intercommunaux. Sous la houlette du nouveau responsable, Sylvain Goutaland, l'établissement accueille maintenant ses élèves dans ce lieu emblématique. Nous sommes particulièrement heureux d'annoncer l'arrivée de Nadia Kuentz (violin et alto) et d'Aude Ardoin (chant) au sein de l'équipe enseignante. Une nouvelle aventure culturelle s'amorce pour notre communauté.



> ADAJEP de Cordelle  
Soutien exceptionnel

Lors du Conseil Communautaire du 28 septembre 2023, une aide financière exceptionnelle a été votée à l'unanimité en faveur de l'ADAJEP. Cette association Cordelloise gère la crèche, le centre de loisirs, et d'autres services. Cette décision découle de l'alerte du bureau de l'ADAJEP fin juillet, et la CoPLER a réagi en urgence pour le bien de tous.

Notre engagement envers les habitants du territoire et leur bien-être demeure une priorité. La CoPLER travaillera en collaboration étroite avec l'ADAJEP pour surmonter les défis financiers et préserver les services essentiels au territoire dans le cadre d'un partenariat avec la CAF et la commune de Cordelle.

> Quartiers d'été 2023, une édition qui a mis à l'épreuve la nouvelle équipe

Entre canicule et orages, malgré la pluie et malgré une équipe d'organisation en partie novice, ce fut une belle édition. En quelques chiffres :

**7**   
soirées préparées,  
pour 6 concerts  
donnés (snif...)

**1218**



**spectateurs,**  
fidèles ou nouveaux  
curieux

  
**498**  
assiettes  
apéritives  
consommées



**4**   
coupures de  
courants

**1**  
**GRAND  
MERCİ**  
à tous.

**2**   
piqûres de  
guêpes

Le concert de Thomas Fersen a été annulé à cause de conditions météo.

À ce jour, tous les spectateurs qui en ont fait la demande ont été remboursés. À noter que 100 personnes (sur 800) n'ont pas demandé le remboursement de leur place, certaines en manifestant ouvertement un acte de soutien : bel élan de solidarité pour l'événement.



Les élèves du collège de Régný sont montés sur scène et ont chanté aux côtés de l'artiste Barcella



> Un avant-goût de la saison culturelle



**COMPAGNIE «TRANSPORTS EN COMMUN»**  
direction Léa Menahem, associée à la  
CoPLER

La Compagnie Transports en Commun et La CoPLER s'associent pour un travail artistique au long cours sur le territoire.

Léa Menahem et les acteurs et actrices de Transports en Commun s'intéressent à une figure particulière du paysage théâtral : le clown contemporain de théâtre.

Conjointement à l'écriture de spectacles, la compagnie partage ses recherches et expériences avec divers publics par le biais d'interventions, de rencontres, d'ateliers etc...



**Terre Buissonnière**

La CoPLER, aux côtés des communautés de communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI) et du Pays d'Urfé (CCPU), coordonne une Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) tout au long de la vie.

Terre Buissonnière, c'est une série d'ateliers, de rencontres et d'événements. À l'école, au travail, en balade, les artistes œuvrent là où vous ne les attendez pas.

Les actions menées s'adressent plus particulièrement à un public éloigné des pratiques culturelles (territoires ruraux, jeunes, personnes âgées, en situation de handicap...) mais sont ouvertes à tou-te-s !

**Chronologie :**

**2018-2020:** première édition Signature CTEAC « Terre Buissonnière » à 3 communautés de Communes

**2020-2022 :** prolongement par avenant suite covid

**2022-2023 :** enquête / évaluation des actions par les 3 territoires, auprès des acteurs culturels, artistes, participants, habitants, lieux d'accueil, agents et élu-e-s

**2023-2024 :** l'heure est au renouvellement !

Une réunion de travail entre élu-e-s et technicien-ne-s est prévue mi-octobre pour dessiner les contours, objectifs et grands axes de cette nouvelle convention.

Suivra un Comité de Pilotage avec nos partenaires financiers : DRAC, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Loire.

**ENEZ LES RENCONTREZ !**

**Avec leur spectacle : LE MÛR**  
**3 représentations ciblées pour inviter à découvrir leur travail :**

> **Mardi 17 octobre** - 12h  
à la CoPLER, St-Symphorien de Lay  
*représentation interne, pour les agents de La CoPLER*  
*Spectacle suivi d'une rencontre autour d'un repas « tiré du Sac »*

> **Mardi 17 octobre** - 18h30  
à la CoPLER, St-Symphorien de Lay  
*Représentation interne, pour les élu.es bureau et Commission Culture/Tourisme/Rayonnement territoire de la CoPLER*  
*Spectacle suivi d'une rencontre autour du verre de l'amitié*

> **Jeudi 16 novembre** - 19h  
à La Ferme, Neulise  
*Représentation tout public, sur réservation (inscription sur le site de La CoPLER)*  
*Spectacle suivi d'un pot de rencontre*



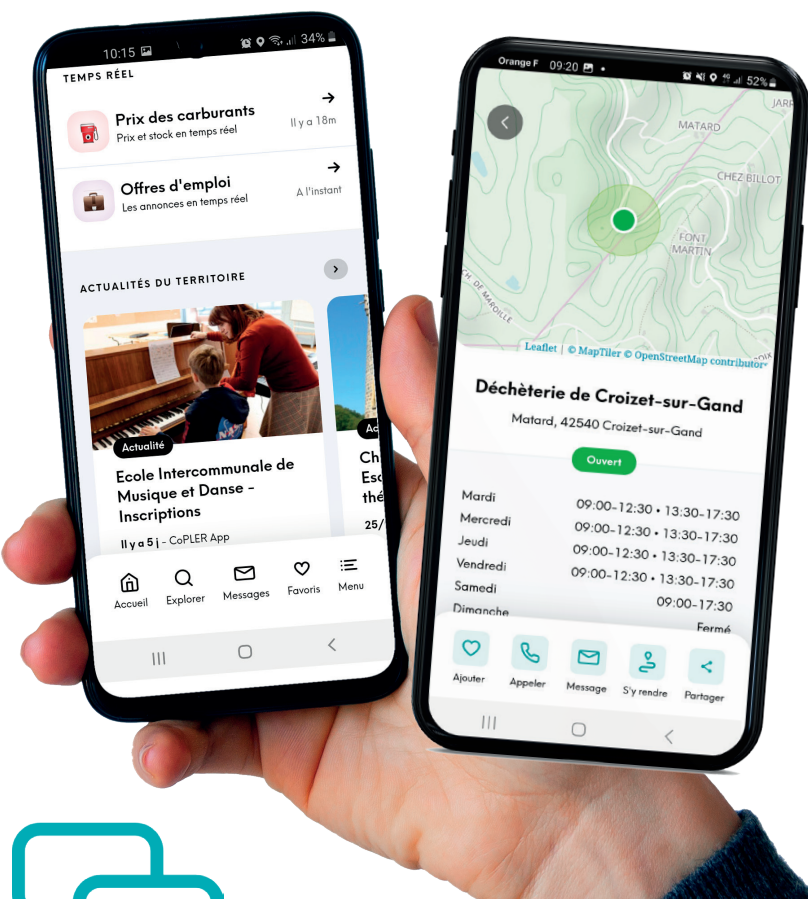


> CoPLER APP :

L'essentiel du territoire à portée de main !



Depuis le 15 septembre, vous pouvez **télécharger** l'application mobile de la CoPLER dans votre Play Store, App Store ou **en scannant le flash code ici** (sans donnée personnelle, pas de mot de passe à créer)



Cette application répond aux interrogations quotidiennes des habitants : ouvertures des déchèteries, pharmacies, sorties du week-end, ouvertures des services publics, randonnées... et donnera une visibilité aux actions de l'intercommunalité et des communes.

**Les communes peuvent notamment utiliser l'outil pour notifier leurs habitants respectifs : coupure d'eau, fermeture exceptionnelle de la mairie, etc...**

CoPLER App est  
100% locale  
100% utile  
100% pratique  
100% gratuite



> Retour du sondage sur le Flash Actions \*

Globalement, le Flash Actions est très apprécié des lecteurs pour son contenu et sa régularité. La plupart du temps il est ouvert et lu systématiquement pour près de 70% des destinataires\*. Le bémol réside dans la longueur des articles proposés, estimés encore trop longs.

Nous tiendrons compte de ces remarques dès la prochaine parution en décembre prochain et remercions les personnes qui ont bien voulu participer à cette nouvelle mouture.

\*retour calqué sur 24 réponses

## La Roannaise de l'eau, syndicat du cycle de l'eau

> *fiche d'identité*

**NOM :** Le syndicat mixte « ROANNAISE DE L'EAU »

**DATE DE NAISSANCE :** En janvier 2015, puis fusion en 2020 avec les syndicats Rhône Loire Nord, du SYRRTA et du Syndicat du Gantet. La CoPLER lui a transféré en 2020 la compétence GEMA et PI, puis en 2021 la compétence eau potable.

**COMPOSITION :** Ce syndicat du cycle de l'eau intervient sur un territoire de 80 communes, environ 150 000 habitants dans la Loire et le Rhône.  
3 délégués titulaires : Timothée CRIONAY, Jean-Paul CAPITAN et Romain COQUARD, représentent la CoPLER.

**EXÉCUTIF :** Président Daniel FRECHET maire de Commelle-Vernay et VP de Roannais agglo,  
1<sup>er</sup> VP en charge des ressources Aldo MARCUCCILLI, adjoint à Villerest,  
2<sup>ème</sup> VP en charge de l'assainissement Lucien MURZI, adjoint ville de Roanne,  
3<sup>ème</sup> VP en charge de la GEMA Philippe CHATRE, conseiller St-André-d'Apchon,  
4<sup>ème</sup> VP en charge de l'eau potable Fabienne STALARS, adjointe à Perreux,  
5<sup>ème</sup> VP en charge de la relation à l'utilisateur Eric LACROIX, adjoint d'Amplepuis,  
6<sup>ème</sup> VP en charge de la prévention des inondations Timothée CRIONAY, maire de St-Victor/Rhins.



**MISSIONS :** Le Syndicat Mixte intervient à la carte (ce qui veut dire qu'un membre adhère pour tout ou partie de ces domaines) dans les 5 domaines de compétence suivants :

- ▶ L'eau potable (prélèvement, traitement et distribution)
- ▶ L'assainissement collectif et non collectif
- ▶ Les eaux pluviales (gestion et prévention)
- ▶ La prévention des inondations
- ▶ La gestion des milieux aquatiques (protection et entretien des cours d'eau et zones humides)

**PROJETS :** Extension de la compétence GEMA à la CCPU + CCAI + CC de Marcigny (71)

**FINANCEMENT :** le budget 2022 s'élève à environ 50 millions d'euros dont 29 M€ pour l'eau potable et 2 M€ pour GEMAPI. La contribution de la CoPLER à travers la taxe est de 120 k€ pour la partie GEMAPI (l'eau étant financée intégralement par la redevance) .





## Agenda



## Réunions institutionnelles à la CoPLER

- > BUREAU COMMUNAUTAIRE À 18H > Jeudi 19 octobre
- > CONSEIL COMMUNAUTAIRE À 20H > Jeudi 9 novembre
- > BUREAU COMMUNAUTAIRE À 18H > Jeudi 30 novembre
- > CONSEIL COMMUNAUTAIRE À 20H > Jeudi 14 décembre

## Commissions Aménagement :

- > JEUDI 16 NOVEMBRE - 19H30 - CoPLER

## Bilan Mi-Mandat :

- > Mardi 21 novembre à 19h - salle d'animation à la Mairie à Saint Just la Pendue
- > Mercredi 22 novembre à 19h - salle de l'ancienne cantine à Neulise
- > Mardi 28 novembre à 19h - salle des recettes à Régnv
- > Lundi 4 décembre à 19h - salle des fêtes à Saint Symphorien de Lay

Inscriptions sur réservation via un Google form remis avec les invitations début novembre prochain